



Hérisson

Le journal de l'information piquante de la CGT CGI



N° 19

SEPTEMBRE 2014

Renouvellement des Comités d'établissement et des Délégués du Personnel

DANS CE
NUMÉRO :

Rejoignez la
CGT ! 1

Politique sa-
lariale CGI et
NAO 2015 2

Le CICE chez 3
CGT : Prends
l'oseille et
tire-toi !

Droit à la 4
déconnexion :
la CGT vous
consulte !

Rejoignez la CGT !

Vous allez bientôt élire vos représentants, Délégués du Personnel et membres du Comité d'Établissement.

Au premier tour (en novembre 2014), seules les listes syndicales peuvent se présenter.

Ce vote est capital car seules les Organisations Syndicales qui auront obtenu **plus de 10%** de vos suffrages au premier tour de l'élection CE seront conviées à la table des **négociations**.

Le syndicat CGT CGI n'est constitué que de salariés CGI et est affilié à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes. Cependant, il est financièrement et politiquement autonome. Il prend toutes ses décisions de manière démocratique.

En étant présent à la table des négociations, le syndicat CGT CGI s'engage à défendre les droits des salariés, étendre les acquis sociaux et surtout faire respecter les accords qu'il aura signés.

Tous les sondages le confirment, **la CGT** est :

- * le syndicat le plus **combattif** et le plus **efficace** dans la défense des droits des salariés (70 %),
- * le syndicat dans lequel les salariés ont le plus **confiance** (58 %),
- * systématiquement le premier syndicat représenté aux **Conseils des Prud'hommes**.

Appel à
candidatures !

Pour maintenir notre représentativité à CGI, nous avons besoin de candidats dans chaque BU, syndiqués et non syndiqués, qui partagent nos valeurs et souhaitent défendre ces valeurs à nos côtés.

Si vous souhaitez rejoindre une de nos listes, contactez rapidement l'un de vos représentants CGT en fonction de votre unité d'appartenance ou de votre situation géographique (voir tableau en page 4) ou écrivez-nous à :

contact@cgt-cgi.com

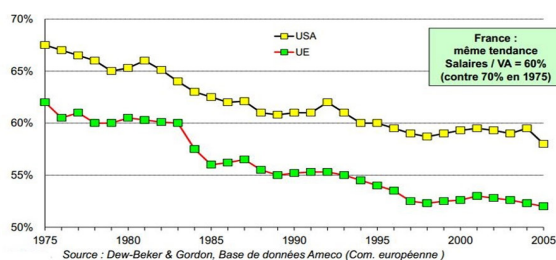
Politique Salariale CGI et NAO 2015

Etat des Lieux : Ce que tout le monde peut constater !

Politique salariale dans les pays industrialisés = Baisse constante des salaires + Hausse des marges + Creusement des inégalités + Diminution des avantages sociaux (autrement dit le salaire mutualisé)

Part des salaires dans le PIB : - 10 points Transfert de richesse estimé : 20 000 Md €

Part des salaires dans le PIB (USA et Union européenne)

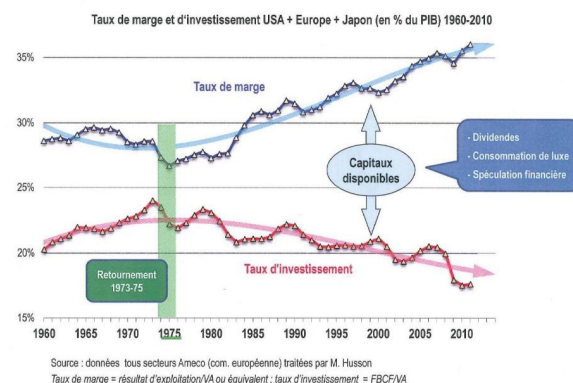


(NDLR : Les références sont ici mondiales mais les tendances françaises suivent sensiblement les mêmes courbes, et puis notre entreprise est bien mondiale et dépendante de l'économie boursière Nord Américaine).

Cette baisse est-elle due à la nécessité de maintenir les marges des entreprises dans un contexte économique difficile ?

Non : les marges des entreprises sont en augmentation constante. Cette augmentation des marges est-elle bénéfique à l'économie ? Non : les taux d'investissements des entreprises sont en baisse constante et n'ont jamais été aussi bas. A quoi servent la baisse des salaires et celle des investissements ? Elles servent

à la distribution de dividendes, la consommation de luxe et la spéculation financière.

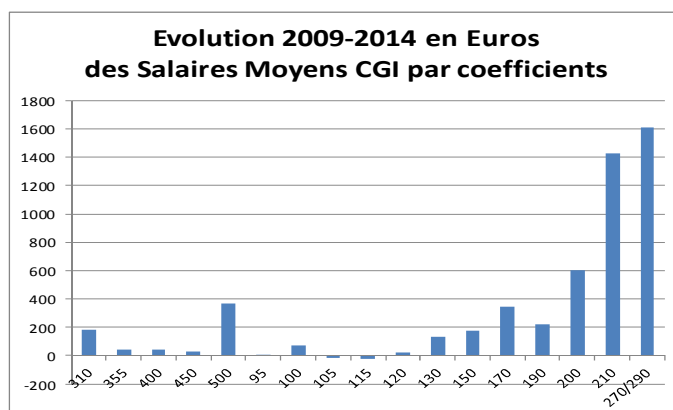


Ce n'est donc pas le travail mais le capital qui coûte cher à l'économie et nous plonge dans la crise. L'urgence est d'augmenter les salaires et l'investissement, et de réduire la rémunération du capital.

Et chez CGI ?

C'est la même politique salariale qu'ailleurs, mais en pire.

A propos d'inégalité, CGI ne fait pas exception. La politique salariale conduit à une austérité sans précédent sur les niveaux de salaire des coefficients < 170. Ainsi en 5 ans de politique salariale CGI, les salaires moyens des 95 à 120 ont stagnés voire régressés quand celui des 270/290 augmentait de 1600 €. Voilà une excellente illustration des valeurs CGI. Nous vous conseillons d'emmener avec vous le présent Hérisson lors de votre EAD. Sortez le graphique ci-dessus pour donner un exemple de mise en œuvre de la valeur « Intrapreneurship et Partage ». Votre évaluateur sera heureux de voir que vous avez parfaitement intégré comment cette valeur reflète la façon unique qu'a CGI de gérer ses activités (cf le guide d'utilisation de l'outil dialogue).



Suite page 3 >>>

Tournée CGT CGI

Nous avons été amené à modifier les dates de notre tournée des sites CGI annoncées en début d'année. Voici les nouvelles dates :

Paris : lundi 20 octobre

Clermont : mercredi 29 octobre

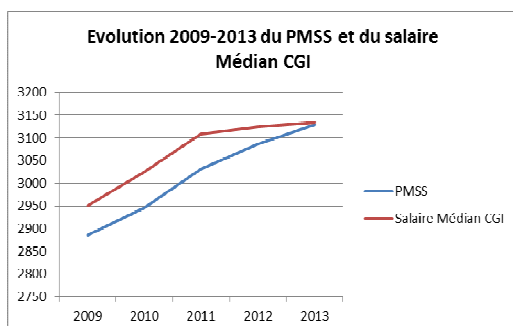
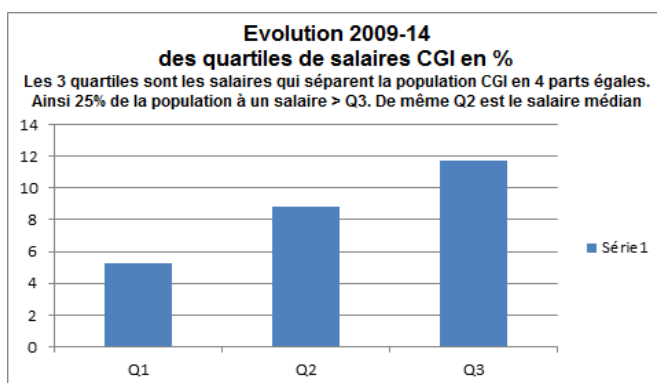
Strasbourg : vendredi 14 novembre

Nice : novembre ou décembre la date sera communiquée dans le Hérisson d'octobre)

Le CICE¹ chez CGI : Prends l'oseille et tire-toi !

Le **CICE** est une mesure gouvernementale. C'est un crédit d'impôt qui correspond à 4% (2013) puis 6% (à partir de 2014) de la masse des salaires inférieurs à 2,5 SMIC. C'est la plus grosse niche fiscale jamais créée. Il s'agit de rendre aux entreprises une partie de notre salaire socialisé (cotisations pour la retraite, la maladie et le chômage). Ce CICE est sensé financer l'amélioration de la compétitivité des entreprises par un effort d'investissement. Dans les SSII, l'investissement se fait essentiellement sur les femmes et les hommes (niveau de salaire et formation). Chez CGI, il représente un cadeau de 7,5 M€ financé par l'Impôt sur le revenu (vous et nous les salarié-e-s). Son utilisation est particulièrement opaque. Il n'a pas été investi dans la formation (budgets en diminution) et encore moins dans le capital humain : le cadrage proposé cette année est famélique (1,5%). Nos dirigeants nous jouent un remake de « Prends l'Oseille et Tire-toi ». Cette « irresponsabilité sociale » n'empêche pas le Syntec de pleurnicher sur l'insuffisance du CICE dont il exige qu'il soit étendu aux salaires inférieurs à 3,5 SMIC. Si la baisse des cotisations sociales permettait de restaurer la compétitivité et de créer des emplois, tout irait bien aujourd'hui puisque cela fait 20 ans que cette politique est menée. Les mesures d'exonérations n'ont malheureusement servi qu'à l'augmentation de la part des dividendes dans la valeur ajoutée.

(Suite de la page 2) Les niveaux de salaires de la population CGI n'évoluent pas uniformément, l'écart ne cesse de se creuser de manière significative comme le montre le graphique ci-contre : sur 5 ans, la frontière des 25% des plus gros salaires a évolué de 12%, alors que celle qui marque les 25% les plus faibles a évolué de moins de 5%. Le salaire médian quant à lui n'évolue que de 8% soit moins que le coût de la vie et de l'inflation. Les inégalités salariales s'envolent. Les dirigeants et le management se sucent au point de ne plus laisser que des miettes au gros des troupes. D'où le malaise ressenti lors des EAD.



En avril 2014, la répartition des augmentations a été très inégalitaire mais moins qu'à l'accoutumée : les dirigeants et le management qui représentent 18% de l'effectif ont capté encore 27% de l'enveloppe d'augmentation.

Un autre phénomène est préoccupant : les salaires CGI sont en très net décrochage par rapport au Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale qui est fixé chaque année en fonction de l'évolution observée des salaires en France. L'informatique apparaît ainsi comme un secteur sinistré en matière de rémunération des cadres. Cette année marque un tournant puisque le salaire médian chez CGI est rejoint par le PMSS. Cela signifie que la moitié des salarié-e-s

CGI ne bénéficie pas des avantages de leur statut cadre (retraite, etc.).

Et maintenant, Qu'est-ce qu'on fait ?

On considère que tout va bien et on signe un accord NAO qui valide l'austérité salariale au service d'une politique inégalitaire et népotique ?

Cette année la Direction propose un cadrage à 1,5%, entièrement individualisé sans aucun engagement sur la répartition de l'enveloppe.

La CGT n'accepte pas de brader la force de travail des salarié-e-s. Le mouvement des inégalités doit s'inverser. Nous proposons une enveloppe globale de 21,2 M€ (9,8%) alimentée en partie par le CICE (cf encart ci-dessus) répartie en :

- une enveloppe d'augmentation générale de 13,4 M€ déclinée comme suit : 200€ pour les salariés du premier quartile, 150€ pour ceux du 2ème quartile, 100€ pour ceux du troisième et 50€ pour les 25% les mieux payés,
- une enveloppe optionnelle de 7,8 M€ pour les augmentations individualisées.



CGT CGI

Pour nous joindre : contact@cgt-cgi.com

47 rue des Docks

69009 - LYON

Téléphone : 04 69 64 61 17

Web : <http://www.cgt-cgi.com>

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »

« Pourquoi sommes-nous ici sur terre ? Surement pas pour vivre dans la douleur et la peur ! »

Berthold Brecht

John Lennon - « Instant Karma »

Panneau Virtuel : http://info.global.logica.com/ab/func/hr/org/fr/rerelations_sociales/Panneauxsyndicaux/Pages/CGT.aspx

Halte au harcèlement numérique !

Pour un droit à la déconnexion, la CGT vous consulte !

« Lire et répondre à ses mails professionnels, depuis chez soi, tard le soir ou le week-end », « Répondre, appeler ou laisser un message à votre chef ou à un collègue avec votre Iphone », « Travailler dans le train, pendant son temps de transport », « Emmener son ordinateur portable et du travail à la maison », « Se connecter depuis chez soi sur un des outils de l'entreprise, par exemple pour faire son TimeSheet », etc. : Lequel d'entre vous n'a jamais eu recours à des outils numériques en dehors de ses lieux et temps de travail pour l'une de ces raisons-là ?

Si l'on ajoute à cela la multitude de tâches périphériques (dont certaines effectuées autrefois par nos assistantes) réalisées par le biais de ces outils, non répertoriées et surtout ne faisant l'objet d'aucune imputation, on constate une augmentation conséquente de notre charge de travail avec surtout un débordement intrusif dans la sphère privée.

Pour la CGT, il ne s'agit aucunement de critiquer ces nouveaux outils numériques qui facilitent souvent notre vie professionnelle. Il nous semble cependant indispensable que tous ces nouveaux temps de travail soient reconnus et rémunérés, en entrant dans le cadre d'une législation renforcée sur le télétravail. Il est surtout question de revendiquer l'instauration d'une négociation obligatoire dans chaque entreprise sur l'utilisation des outils numériques, avec une interdiction que le salarié puisse être « récepteur d'une sollicitation professionnelle durant ses temps de repos ». Trop de salarié-e-s déplorent le délitement de la frontière entre leurs vies professionnelles et privées avec parfois de graves conséquences sur leur vie personnelle et intime qui mettent en péril leur santé et leur équilibre social.

Dans cette optique, la CGT Cadres lance une grande campagne nationale sur le droit à la déconnexion. Nous invitons chacun de vous, salarié-e-s CGI, à participer à la grande consultation que nous organisons sur ce thème :

<http://ugict.cgt.fr/deconnexion/a-la-une/consultation-sur-le-droit-a-la-deconnexion/>

En organisant cette consultation, la CGT s'engage à :

- vous en restituer les résultats,
- intervenir avec ses élu-e-s et mandaté-e-s pour que des négociations s'engagent sur les aspirations exprimées,
- vous rendre compte du contenu et de l'état d'avancement des négociations en temps réel.

La CGT CGI a déjà pris des initiatives et formulé des propositions dans le cadre de la NAO qui se déroule actuellement. Vous pouvez les retrouver sur notre panneau syndical, dans le document « Propositions CGT CGI, NAO 2015 » sur l'intranet CGI : Mon CGI > Relations Sociales > Panneaux Syndicaux > CGT .